



Camping du Sans-Souci
Allée André Chevalier
72130 Fresnay-Sur-Sarthe

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1. RESERVATION DE VOTRE SEJOUR :

Toute reservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée sans accord préalable et explicite du camping. Le locataire doit avoir obligatoirement une responsabilité civile. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

2. MODALITES DE RESERVATION :

La reservation peut être effectuée :

- Par internet, via le site www.fresnaysursarthe.fr/-Camping-du-Sans-souci-.html
Les renseignements fournis et l'acceptation en ligne des présentes conditions générales de ventes valent contrat dès lors que le camping a confirmé votre reservation et que l'acompte demandé a été intégralement réglé.
- Par tout autre moyen (téléphone, courrier, emails...), le camping vous envoie ensuite un bon de reservation avec la demande d'acompte. Le paiement de l'acompte avec acceptation des présentes conditions générales de reservation vaut contrat.

3. CONDITIONS DE REGLEMENT :

- Locatif : un acompte de 30% du montant total du séjour (hors taxe de séjour) avec un minimum de 50€ augmenté de 5€ de frais de reservation vous sera demandé. Le solde sera réglé à l'arrivée.
- Emplacement : Un acompte de 20% du montant total du séjour (hors taxes de séjour) avec un minimum de 10€ vous sera demandé

4. MOYENS DE PAIEMENT :

Les règlements sont acceptés en espèces, carte bancaire, en chèque vacances, en chèque bancaire et par virement bancaire.

5. MODIFICATION OU ANNULATION :

A réception de l'acompte, votre reservation devient définitive et le règlement du solde du séjour devient exigible. Toute modification de votre séjour est possible dans les limites des disponibilités du camping.

6. ANIMAUX :

Les animaux domestiques sont admis dans le camping, sauf dans les chalets et la roulotte, moyennant un supplément (voir tarifs). Les chiens de catégorie 1 & 2 sont interdits. Ils devront être tenus en laisse en permanence et ne jamais être laissés seuls sur les emplacements ou dans la location. Le carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'accueil.

7. LOCATIONS (chalet, roulotte, lodge) :

Une caution de 250 € vous sera demandée, et restituée en fin de séjour après vérification de l'absence de dommage et de parfait état de propreté.

Les arrivées se font entre 15h et 18h (nous avertir par téléphone en cas d'arrivée retardée). Les matériels et accessoires mis à votre disposition sont l'objet d'un inventaire détaillé. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et signaler toute anomalie, le cas échéant.

Les départs se font entre 9h et 11h. La location doit être rendue en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, ou en cas de dégradations constatés, les frais de remise en état seront à la charge du locataire.

Nos tarifs comprennent l'eau, et l'électricité.

8. LOCATION D'UN EMPLACEMENT NU :

Le forfait emplacement comprend l'occupation d'un emplacement camping pour 1 ou 2 personnes, et moyennant supplément individuel, jusque 6 personnes par emplacement. Il comprend également le stationnement d'un véhicule, d'une tente ou caravane, l'accès aux installations, équipement, animations. Ne sont pas compris dans le forfait les suppléments (animal, électricité 10A...), la taxe de séjours, les services payants (laverie...). Le forfait randonneur comprend 1 adulte, l'emplacement sans véhicule.

Les arrivées se font à partir de midi, et les départs avant midi.